



LICENCE 2

Gestion


UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE
ÉCOLE DE MANAGEMENT
DE LA SORBONNE

SOMMAIRE

LE MOT DU DIRECTEUR	3
VOS INTERLOCUTEURS	4
CALENDRIER UNIVERSITAIRE	5
L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE	6
<i>Cas particuliers</i>	6
BONUS	7
<i>Bonus langue</i>	7
<i>Bonus sport</i>	7
<i>Bonus activité culturelle</i>	8
<i>Bonus engagement citoyen</i>	8
PROCÉDURE D'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE	9
ENSEIGNEMENTS A CHOIX	12
COURS MAGISTRAUX (CM).....	12
TRAVAUX DIRIGES (TD)	13
MAQUETTE	14
SYLLABUS	16
EXAMENS / RESULTATS	20
EXAMENS/PARTIELS	20
RESULTATS.....	20
CONSULTATION DE COPIES	20
COMPRENDRE SES RÉSULTATS	20
CAPITALISATION ET COMPENSATION	21
REDOUBLEMENT	21
ÉTUDIANTS AJAC	21
QUE FAIRE EN CAS DE DIFFICULTES PEDAGOGIQUES ?	22
ORIENTATION	23
ORIENTATION EN LICENCE 3	23
<i>Licences 3 de l'EM Sorbonne</i>	23
<i>Césure</i>	24
<i>D.U. Césure Poursuite d'études (CPE)</i>	24
REORIENTATION.....	24
AIDES A LA PROFESSIONNALISATION.....	25
<i>Puis-je effectuer un stage en L2 ?</i>	26
SITUATIONS PARTICULIERES	27
ETUDIANT SALARIE	27
ETUDIANT BOURSIER	27
ETUDIANT EN SITUATION DE HANDICAP	28
ETUDIANT INTERNATIONAL	28
INFORMATIONS GÉNÉRALES	29
ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)	29
MESSAGERIE	29
INTRANET ETUDIANT.....	30
PERTE DE LA CARTE D'ETUDIANT	30
SERVICES UTILES	31

LE MOT DU DIRECTEUR

L'École de Management de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne est l'un des plus grands départements de France dans le domaine des sciences du management. Au cœur de la capitale, elle bénéficie d'un environnement d'une grande richesse culturelle et intellectuelle, mais également de contacts facilités avec de très nombreuses entreprises françaises et étrangères.

Avec près de 4 000 étudiants, 85 enseignants chercheurs dont 16 professeurs d'université et 40 maîtres de conférence, plus de 400 intervenants professionnels et 40 diplômés reconnus par l'Etat dont 32 masters – 15 offrant une formation en alternance –, l'EMS propose depuis plus de quarante ans une offre de formation de haut niveau, diversifiée, adaptée aux besoins du marché et ne se limitant pas au territoire national. Forte de ses partenariats Erasmus, des multiples programmes d'échanges (USAL) et des liens tissés avec les universités américaines les plus prestigieuses (Columbia, Brown, Cornell), l'EMS jouit d'une véritable présence à l'international.

Les entreprises tout comme les associations professionnelles qui les représentent connaissent la valeur de nos diplômes, régulièrement positionnés dans les premières places des classements, et savent qu'ils sont l'aboutissement d'un long parcours, difficile et sélectif. Associée à un souci d'excellence, cette sélection permet aux étudiants titulaires de nos masters 2 de trouver aisément un emploi, à des niveaux de responsabilité et de rémunération dignes de ceux des plus grandes écoles de commerce.

À l'expertise des enseignants chercheurs et des intervenants professionnels s'ajoute l'énergie des étudiants. L'association des étudiants de gestion (AGP1), l'association des anciens (Alumni EM Sorbonne) et la Sorbonne Junior Conseil fournissent à notre département un supplément d'âme et de dynamisme inestimables.

Toutes les équipes de l'EMS, tant au niveau des enseignants que des gestionnaires de scolarité et de l'administration sont mobilisées pour vous accompagner tout au long de cette année universitaire 2023-24.

En vous souhaitant une agréable année pleine de succès et de découvertes, qu'elle vous soit source de réussite et d'épanouissement.

Belle rentrée à toutes et tous.

Florent PRATLONG
Directeur de l'EMS

SECRETARIAT PEDAGOGIQUE

Centre Sorbonne
14 rue Cujas, 75005 Paris
Bureau D623

M Andrès MUNOZ CARCAMO

Mme Zahra AWAD

Licence2-ems@univ-paris1.fr

01 40 46 28 18

Le secrétariat pédagogique est disponible par courriel, par téléphone, ou sur place au bureau D623 ([Centre Sorbonne](#)), afin de répondre à toutes vos questions.

Avant d'envoyer un courriel ou de vous rendre au bureau des licences, il est impératif de lire au préalable cette brochure ainsi que les autres documents mis à votre disposition sur le site de l'EMS (guides numériques, documents relatifs aux aides et aux conditions pour faire un stage, emplois du temps, ...).

DIRECTEUR DES ETUDES DE LICENCE 2 GESTION : M. Thierry LAFAY

DIRECTRICE DE LA LICENCE GESTION : Mme Alexandra ROY

RESPONSABLE ADMINISTRATIF DU SERVICE SCOLARITE : M. Fabrice MÉLADE

COORDINATRICE DES LICENCES : Mme Sonia KLEIN

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Réunion de pré-rentrée

Vendredi 8 septembre 2023 14h30 – 16h30

Centre Pierre Mendès-France - Amphi. N - 90 rue de Tolbiac 75013 Paris

Les Cours Magistraux (CM) débuteront le lundi 18 septembre, les Travaux Dirigés (TD) le lundi 25 septembre 2022.

1^{er} semestre (12 semaines de cours)	18 septembre – 28 octobre : COURS
	29 octobre – 5 novembre : VACANCES DE LA TOUSSAINT
	6 novembre – 23 décembre : COURS
	24 décembre – 7 janvier : VACANCES DE NOËL
8 janvier – 24 janvier : EXAMENS DE LA 1 ^{ERE} SESSION DU 1 ^{ER} SEMESTRE	
2^{ème} semestre (12 semaines de cours)	29 janvier – 17 février : COURS
	18 février – 25 février : VACANCES D'HIVER
	26 février – 6 avril : COURS
	7 avril – 15 avril : VACANCES DE PÂQUES
10 mai – 27 mai : EXAMENS DE LA 1 ^{ERE} SESSION DU 2 ^{EME} SEMESTRE	
18 juin – 6 juillet : 2 ^{EME} SESSION D'EXAMENS (RATTRAPAGES 1 ^{ER} ET 2 ^{EME} SEMESTRE)	

L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

Les inscriptions pédagogiques 2022-2023 s'effectueront en ligne :

Le mercredi 13 septembre

Horaires communiqués par courriel aux étudiants

Le service d'inscription pédagogique à distance permet à l'étudiant de s'inscrire pédagogiquement aux groupes de Travaux dirigés (TD), et Cours magistraux (CM) à choix, du cursus auquel il est inscrit administrativement.

L'étudiant va :

- choisir le groupe de TD auquel il souhaite être affecté, et ses CM à choix,
- choisir éventuellement un bonus (langue, sport, activité culturelle, engagement citoyen),
- valider son inscription pédagogique de façon complète,
- visualiser son contrat pédagogique - en s'assurant que le numéro du TD choisi apparaît bien - et en conserver une trace.

Prenez patience si le service est saturé car vous êtes plusieurs à vous connecter en même temps !

Il est rappelé à l'étudiant qu'il doit au préalable procéder à son Inscription Administrative :

- pour les nouveaux étudiants de Paris 1 : suivant les explications indiquées sur l'Autorisation d'inscription reçue.
- pour les étudiants déjà inscrits à Paris 1 l'année dernière : sur <http://reins.univ-paris1.fr>.

Etudiants AJAC (Ajourné Autorisé À Continuer) : inscription sur <http://reins.univ-paris1.fr> (Inscription Administrative) selon la procédure suivante :

Les étudiants AJAC L1-L2 doivent effectuer une inscription administrative en L2 uniquement (pas d'inscription administrative en L1). Il leur sera ensuite proposé d'effectuer leur inscription pédagogique en L2, puis en L1.

Cas particuliers

Les étudiants salariés, sportifs de haut niveau, AJAC et étudiants du Collège de Management ne réalisent pas leur inscription pédagogique en ligne. Ils bénéficient de procédures d'inscriptions pédagogiques particulières :

- Les étudiants salariés (définition ci-dessous page 26) devront transmettre par courriel à leur gestionnaire de scolarité (licence2-ems@univ-paris1.fr) une copie de leur contrat de travail et une copie de leur dernier bulletin de paie entre le lundi 5 et le vendredi 9 septembre 2022. (si le contrat débute en septembre, le bulletin de paie devra être transmis en octobre).
- Les modalités d'inscription pédagogique des étudiants AJAC, sportifs de haut niveau et inscrits au Collège de Management leurs seront communiquées par courriel avant la rentrée.

Seuls les étudiants inscrits administrativement (paiement des droits d'inscription) pourront effectuer leur inscription pédagogique.

Attention, les étudiants AJAC L1-L2 ne s'inscrivent administrativement qu'en L2.

Les étudiants AJAC L2-L3 s'inscrivent administrativement en L2 et en L3.

BONUS

Vous pourrez choisir un bonus facultatif qui peut apporter des points supplémentaires à votre moyenne (maximum + 0.5 point). Ce peut-être un bonus « sport » (au premier semestre uniquement), un bonus « activité culturelle », un bonus « engagement citoyen » (semestre 2) ou « langue vivante 2 » (allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais, russe, japonais, F.L.E.). Une fois choisi, le bonus fait partie de votre cursus universitaire et la présence au cours est obligatoire.

Les activités suivies dans le cadre de vos bonus ne doivent pas chevaucher les cours de TD et CM.

En cas de redoublement, pour conserver la note de bonus de l'année antérieure, vous devrez revalider cette note auprès du service concerné.


Bonus langue

L'enseignement est organisé par le DDL (Département des Langues, centre PMF), quelle que soit la langue choisie. Les étudiants souhaitant s'inscrire en bonus langue doivent se présenter au TD souhaité dès la première semaine de cours (semaine du 12 septembre) munis du formulaire d'inscription en bonus (disponible [en ligne sur le site du DDL](#) ou aux [bureaux du DDL](#)) et solliciter l'enseignant. NB : les étudiants de langue obligatoire étant prioritaires, les inscriptions en bonus seront finalisées en semaine 3 ou 4 du semestre si l'effectif du TD demandé le permet.

Bonus sport

Les inscriptions pédagogiques se feront en ligne sur l'application RESERVASPORT <http://uefaps.univ-paris1.fr/activites/le-sport-dans-vos-etudes/comment-sinscrire/>, **jeudi 14 septembre 2023 dès 12h00**, jusqu'au **vendredi 15 septembre 2022, 22h00**. (Attention, premier arrivé, premier servi !)

Veuillez consulter les emplois du temps de la Licence de gestion avant de choisir vos créneaux de sport : <https://management.pantheonsorbonne.fr/nos-licences>

 Le sport étant proposé comme matière à choix au second semestre, **il n'est pas possible de choisir de bonus sport au second semestre** de la L2 Gestion. Une activité sportive prise au second semestre correspondra obligatoirement une matière à choix (*Sport/ Rationalité et organisation*).

Il n'est pas possible de cumuler un bonus sport et un bonus activité culturelle.

Bonus activité culturelle

Plusieurs activités culturelles donnent lieu à une bonification :

- Atelier théâtre
- Musique à l'Orchestre et Chœur des Universités de Paris (OCUP)

Bonus engagement citoyen

L'engagement étudiant donnant lieu à une bonification est reconnu pour les étudiants qui :

- Exercent une activité de solidarité au sein de l'Université (Relais Handicap, etc.)
- Ont un ou des projets collectifs participant à l'animation de la vie de l'Université,
- Ont un contrat de service civique, sont en service national, ont une activité de service public,
- Ont un projet individuel clairement défini et autorisé par la commission d'évaluation, Mènent des actions ou projets de nature solidaire et/ou citoyenne
- ...

Plus d'informations sur les activités culturelles :

[Accueil > Vie étudiante > Vie culturelle](#)

<https://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante>

CONTACT

Service de la vie étudiante

12 place du Panthéon 75005 Paris

Activités culturelles

Jérôme Josien

Jerome.josien@univ-paris1.fr

01 44 07 78 25

Activités associatives

Marie-Chantal Visetti

sve@univ-paris1.fr

01 44 07 77 64

Plus d'informations sur l'engagement citoyen :

[Accueil > Vie étudiante > Vie associative](#)

<https://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante>

PROCÉDURE D'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE

Les choix de TD se font à l'année et non au semestre.

Les étudiants salariés (quotité d'un minimum de 120 h sur le semestre universitaire), AJAC ou souhaitant s'inscrire au Collège de management peuvent bénéficier d'une inscription prioritaire dans les groupes de TD dans la mesure des possibilités et sous réserve de justificatifs auprès du secrétariat pédagogique de la formation en début d'année universitaire (contrat de travail, ...). Les étudiants dans toutes les autres situations se verront attribuer leur TD sans possibilité d'en changer.

Pour rappel, il n'est pas possible de panacher des TD de différents groupes. (ex : un étudiant affecté dans le groupe de TD n° 2601 devra suivre les TD du groupe 2601 pour toutes les matières.)

Les cours de sport ne peuvent pas avoir un créneau incompatible avec vos horaires de TD ou de CM.

- **Il est préférable d'avoir bien réfléchi au préalable afin d'effectuer le choix du TD qui vous intéresse :** attention aux incompatibilités de certains TD avec les horaires des bonus envisagés et, pour les étudiants AJAC, aux juxtapositions entre les horaires des 2 années.
- Munissez-vous de votre carte d'étudiant de l'université Paris 1 où figure votre Login.
- Connectez-vous sur <http://ipweb.univ-paris1.fr>

L'accès au service d'inscription pédagogique en ligne s'effectue à partir de l'identifiant (le login) et du mot de passe de votre compte de messagerie électronique à Paris 1.

Pour les nouveaux étudiants :

- Il est possible de faire l'IP WEB sans carte d'étudiant.
- Après votre inscription sur Primo Web, vous recevrez un courriel sur votre adresse personnelle.
- Vous devez activer votre adresse avec votre date de naissance
- L'identifiant est : e + n° d'étudiant

1 Vérifier/ modifier votre adresse permanente puis cliquer sur le bouton **continuer** en bas à droite

▶ Sur la gauche de l'écran, vous trouverez la légende des explications.


Carré orange: vous indique un choix à faire

2/3

- Vérifier que le cursus affiché correspond à votre choix.
- Si oui, cliquer sur le bouton **Continuer**
- Si non, veuillez nous contacter.

- Cliquez sur **Continuer** chaque fois que nécessaire.
- Les 2 semestres sont affichés. Cliquez sur l'un des semestres (**carré orange**) et commencez vos choix.
- Dans les U.E. concernées, choisir les options et la langue vivante obligatoire (anglais obligatoire).
Vous devrez obligatoirement cocher l'anglais en LV1.
- Choisissez éventuellement un ou maximum deux bonus (Sports, Activité culturelle, Langue vivante 2, ou engagement citoyen), en notant bien les horaires proposés.
En «bonus langue», vous ne devez pas prendre anglais, obligatoire dans le cadre de votre LV1.

4

- La liste des groupes de TD apparaît sur l'écran :
 - les TD précédés du symbole  sont complets
 - Si TD complet, choisir un autre TD en veillant au chevauchement éventuel sur votre emploi du temps.
 - puis **Continuer**

5

Le tableau recense l'ensemble des enseignements auxquels vous êtes inscrit(e) ainsi que le TD et les groupes dans lesquels vous êtes affecté(e).

- Cliquez sur le bouton « **Valider inscription** » pour que votre inscription soit prise en compte.
- En cas d'erreur d'emploi du temps, cliquez sur « **Modifier inscription** »

6

« **Contrat pédagogique** » : après avoir effectué votre inscription pédagogique, vous pourrez à tout moment consulter votre contrat pédagogique à cette adresse URL : <http://ipconsult.univ-paris1.fr/>
Veuillez impérativement vérifier que le numéro de TD choisi apparaît dans ce contrat ; sinon, vous n'êtes inscrit dans aucun TD et vous devez retourner sur l'application afin d'en sélectionner un.

Pour les AJAC, veuillez également vérifier, grâce à la brochure des horaires et à votre contrat pédagogique, qu'il n'y ait pas de chevauchement entre vos deux années.

Nous vous rappelons que votre contrat pédagogique est indispensable pour une éventuelle réclamation pour quelque motif que ce soit auprès de votre secrétariat. Les données directement transmises et conservées dans la base de données de votre secrétariat qui prévaudront en cas de différend.

COURS MAGISTRAUX (CM)


Options :

1^{er} semestre : choix obligatoire de 3 enseignements sur 6 entre :

- Introduction à la fiscalité
- Initiation au marketing
- Instruments de financement
- Introduction à la gestion des RH
- Introduction à la stratégie
- Gestion de l'audiovisuel

Vous trouverez le syllabus de chacun de ces cours page 15.

2^{ème} semestre : choix obligatoire entre « Sport » et « Rationalité et organisation ». Les inscriptions pédagogiques à la matière sport se feront en ligne sur l'application RESERVASPORT <http://ent.univ-paris1.fr/reservasport> en janvier 2023.

 Le sport étant proposé comme matière à choix au second semestre, il n'est pas possible de choisir de bonus sport au second semestre de la L2 Gestion.



Le choix effectué est définitif.

Les cours magistraux ont lieu au centre PMF, [90 rue de Tolbiac, 75013 Paris](#).

TRAVAUX DIRIGES (TD)

Travaux dirigés :

1^{er} semestre :

- Instruments monétaires
- Mathématiques
- Informatique et enseignement C2i
- Anglais LV1

2^{ème} semestre :

- Introduction aux marchés financiers
- Statistiques appliquées à la gestion
- Comptabilité analytique
- Droit des affaires
- Anglais LV1
- Sport

La présence aux TD est obligatoire. L'absence à plus de trois TD entraîne la défaillance automatique au partiel correspondant.

Langue Vivante obligatoire : L'anglais est obligatoire (langue vivante 1 à cocher), l'enseignement est organisé par l'EM Sorbonne et l'horaire est celui indiqué dans le calendrier du groupe de TD que vous choisirez.



Le cours de langue est annuel avec contrôle des connaissances et examen à chaque semestre.

Les Travaux Dirigés ont lieu [Site de Censier](#), 13 rue Santeuil, 75005 Paris

Licence Mention Gestion 2ème année

Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
Semestre 1					
UE 1 : Enseignements Fondamentaux de gestion				12	12
Cours obligatoire	<i>Instruments monétaires</i>	36	16,5	6	6
Cours obligatoire	<i>Mathématiques</i>	36	16,5	6	6
UE 2 : Enseignements pratiques du management				9	9
Choisir 3 cours parmi : les 6 cours suivants :					
Cours optionnel	<i>Introduction à la fiscalité</i>	18	0	3	3
Cours optionnel	<i>Initiation au marketing</i>	18	0	3	3
Cours optionnel	<i>Instruments de financement</i>	18	0	3	3
Cours optionnel	<i>Introduction à la GRH</i>	18	0	3	3
Cours optionnel	<i>Gestion de l'audiovisuel</i>	18	0	3	3
Cours optionnel	<i>Introduction à la stratégie</i>	18	0	3	3
UE 3 : Enseignements transversaux				9	9
Cours obligatoire	<i>Anglais de gestion Anglais LV1</i>	0	16,5	3	3
Cours obligatoire	<i>Informatique & PIX</i>	48	33	6	6
UE 4 : Enseignements de pré-professionnalisation				0	0
Cours obligatoire	Conférences de professionnels (cadres en management) et accompagnement à l'élaboration du projet professionnel	20		0	0
Bonus : sport, activités culturelles, engagement citoyen, LV2					
Total		248	82,5		30
		330,5			
Volume horaire étudiant		194	82,5		

Semestre 2					
UE 1 : Enseignements fondamentaux de gestion				10	10
Cours obligatoire	<i>Statistiques appliquées à la gestion</i>	36	16,5	6	6
Cours optionnel	<i>Rationalité et organisation</i>	36	0	4	4
UE 2 : Enseignements fondamentaux complémentaires				12	12
Cours obligatoire	<i>Comptabilité analytique</i>	36	16,5	6	6
Cours obligatoire	<i>Introduction aux marchés financiers</i>	36	16,5	6	6
UE 3 : Enseignements transversaux				8	8
Cours obligatoire	<i>Droit des affaires</i>	36	16,5	6	6
Cours obligatoire	<i>Anglais de gestion Anglais LV1</i>	0	16,5	2	2
UE 4 : Enseignements de pré-professionnalisation				0	0
Cours optionnel	<i>Stage</i>	0	1		

Bonus : stage, sport, activités culturelles, engagement citoyen, LV2				
Total	180	83,5		30
	263,5			
Volume horaire étudiant	180	89		
Total annuel	428	166		60
Total annuel	410	192		60

1^{er} semestre :

Cours obligatoires :

Instruments monétaires (Mme Laura DE LISI & M. Jean-Sébastien LENFANT)

L'objectif de ce cours est de vous fournir les clés nécessaires à la compréhension de mécanismes économiques liés à la monnaie comme la création monétaire et le financement de l'économie. Le but est également de vous aider à comprendre l'actualité relative aux décisions de politique monétaire et leur impact sur l'inflation, le taux de croissance et le niveau des taux d'intérêt.

Mathématiques (M. Thierry LAFAY)

Ce cours/TD permet aux étudiants d'acquérir les outils mathématiques de base nécessaires à la formation de tout gestionnaire et économiste. Il comporte une formation générale à l'algèbre linéaire (calcul matriciel, inversion de matrice, diagonalisation de matrice, puissance de matrice, formes quadratiques, nature d'une matrice) et aux fonctions de plusieurs variables (dérivées partielles, développements limités, fonctions implicites). Il met particulièrement l'accent sur les méthodes d'optimisation (avec ou sans contraintes) ainsi que sur la résolution de système d'équations de récurrence (suites récurrentes, étude des systèmes récurrents et des systèmes markoviens discrets).

Informatique et Enseignement C2I / Pix (Mme Véronique PLIHON HEIWY)

Le cours d'informatique de L2 est centré autour d'EXCEL et de VBA. Après un bref rappel sur les connaissances indispensables d'excel (formules si, recherchev, solveur, tableaux croisés dynamiques, graphiques, mises en forme, filtres et tri) la programmation de macros et fonction VBA est abordée. Les étudiants apprennent à créer des procédures, des fonctions, des formulaires ainsi les fondamentaux de la programmation objet et les grands types d'instructions : conditionnelles, répétitives (boucles), etc.

Cours à choix (3/6):

Introduction à la fiscalité (Mme Magali RIVOIR COSTAN)

L'objectif de ce cours est d'initier les étudiants aux grands principes de la fiscalité. Dresser un **panorama de la fiscalité** pour connaître les **sources de taxation** et les **mécanismes fondamentaux** de l'imposition en France. Qu'il s'agisse des impôts sur les **revenus des particuliers et des entreprises et du chiffre d'affaire des entreprises**, et les impôts de mutation et du patrimoine. Le but est d'être familiarisé avec ces impositions et le système fiscal français, pour comprendre la nécessité d'approfondir selon les opérations de la vie.

Initiation au marketing (Mme Héla BEN MILED-CHERIF)

Initier les étudiants aux concepts et techniques de marketing et aux évolutions récentes du marketing grâce aux nouvelles technologies et les perspectives d'avenir. Leur expliquer dans un premier temps qu'est-ce qu'un marché **et son environnement et les études de marché**, afin de mettre en évidence dans un second temps l'importance du marketing stratégique au moyen de **la segmentation, du ciblage et du positionnement sur un marché**. Dans un troisième temps, le plan d'action marketing sera explicité par l'élaboration de la stratégie de marketing mix (politiques de produit, prix, distribution et communication). Une quatrième phase peut être envisagée le contrôle des actions mises en place en vue de mettre en place des actions correctives (nouvelle segmentation, nouveau ciblage, nouveau produit, nouveau prix...).

Instruments de financement (Mme Catherine DESTOMBES)

Les instruments de financement regroupent les outils de financement court terme et long terme à la disposition des entreprises pour financer leur activité tant leurs investissements, leur cycle d'exploitation que leur trésorerie. Ces outils de financement sont disponibles soit sur le marché bancaire, soit sur les marchés de capitaux. Cette introduction a pour objectif de mettre en perspective les solutions de financement et placement, de pouvoir calculer les coûts et gains financiers respectifs afin de pouvoir arbitrer et développer une stratégie de financement CT et LT. Ce cours magistral s'appuie sur de nombreux schémas, exercices, et exemples basés sur une expérience professionnelle en Corporate Finance et en Cash Management.

Introduction à la GRH (Mme Emilie HENNEQUIN)

Ce cours est une initiation à la Gestion des Ressources Humaines. Il s'adresse à tous les étudiants en gestion (quelle que soit leur spécialité future) car ils seront futurs salariés, managers ou dirigeants et, à ce titre, seront tous amenés à utiliser des outils RH ou à prendre des décisions dans ce domaine. Ils auront également des droits et devoirs. Il s'agit donc lors des 6 séances ensemble d'expliciter les principales missions de la fonction RH, ce qu'elle apporte à l'entreprise en termes de stratégie et ce qu'elle peut apporter aux salariés en termes de gestion et de développement. Le cours permet aux étudiants de mieux comprendre l'environnement dans lequel évolue tout salarié au sein d'une entreprise et de croiser avec des sujets évoqués dans d'autres matières (stratégie, théorie des organisations, marketing, finance, etc.) qui se concrétisent aussi en GRH. Chaque séance est dédiée à une thématique qui permet d'évoquer différents sujets RH de manière transversale : présentation de la fonction RH (historique, métiers, acteurs, spécificités), gestion des effectifs et des compétences (attractivité, recrutement, mobilité, licenciement,...), gestion du capital humain et formation (explication des droits actuels en termes de formation, outils utilisés par les entreprises), mobilisation des salariés (motivation, rémunération, culture d'entreprise,...), rôle de la fonction dans la préservation des conditions de travail (santé et sécurité au travail, bien-être, stress, qualité de vie au travail), présentation des relations sociales en entreprise (présentation des principaux syndicats en entreprise, de leur rôle en entreprise, négociation, gestion des grèves). Chaque cours est illustré par des exemples et des vidéos (des liens vers des vidéos supplémentaires et des articles sont aussi proposés à chaque fin de cours). Chaque séance se termine par un petit jeu interactif. Le cours est sans TD et donc la note finale est celle du partiel.

Gestion de l'audiovisuel (Mme Constance MONNIER)

Le cours de gestion de l'audiovisuel porte sur les secteurs du cinéma et de l'audiovisuel. Les différents thèmes abordés sont les suivants : les spécificités des secteurs du cinéma et de l'audiovisuel ; les marchés du cinéma et de l'audiovisuel ; le public et les salles; la distribution, la promotion et le marketing; la production et le financement des films et des programmes audiovisuels en France. Ce cours est sans td, il est complété par des supports de cours et rapports ou études à télécharger sur l'EPI.

Introduction à la stratégie (Mme Héra BEN MILED-CHERIF)

Ce cours va initier dans un premier temps les étudiants au diagnostic de l'environnement et à l'évaluation des ressources de l'entreprise (diagnostic externe et interne) puis dans un second temps va les familiariser à la démarche d'élaboration de la stratégie de l'entreprise (stratégie de différenciation ou de rupture d'une part : stratégie d'activité et stratégie de croissance (croissance interne ou externe) d'autre part pour l'ensemble des activités de l'entreprise.

2^{ème} semestre :

Cours obligatoires :

Introduction aux marchés financiers (M. Erwan LE SAOUT)

A venir

Statistiques appliquées à la gestion (M. Charles THIBAUT)

Le cours aborde les notions d'analyse combinatoires et de probabilité. Il approfondira ensuite les notions de variables aléatoires réelles en particulier les variables discrètes et continues usuelles (lois binomiales, hypergéométriques, géométrique, normale...). Ce cours s'accompagne de 11 séances de travaux dirigés.

Comptabilité analytique (Mme Anne MASGNAUX)

La comptabilité analytique de gestion recense les charges classées par destination, ce qui permet de déterminer quelle part d'une charge peut être attribuée à tel produit ou à telle activité, à tel sous-ensemble de l'entreprise: usine, atelier, machine, ou à tel poste de travail. La comptabilité analytique a quatre grands usages distincts : justifier des prix de vente, donner des éléments permettant de décider, fournir des paramètres de contrôle, évaluer des biens et des services.

Droit des affaires (Mme Marie-Hélène RAYNIER)

Le cours de Droit des affaires a pour objectif d'initier les étudiants aux éléments fondamentaux des principales branches du droit intéressant la vie des entreprises (droit commercial, droit de la concurrence et droit des sociétés). Le cours magistral est complété par des travaux dirigés (structurés essentiellement autour d'études de cas) et suivi sur l'EPI.

Conférences de professionnels (Mme Alexandra ROY)

La première séance de ce cours est dédiée à la présentation de l'offre et des modalités d'inscriptions (processus e candidat, pièce à joindre aux dossiers,...) en troisième année de licence ainsi que l'offre de master à l'EMS. La seconde séance de ce cours est centrée sur le CV, la lettre de motivation et les expériences professionnelles. Les autres séances laisseront la parole à des professionnels exerçant dans des grandes entreprises ou en cabinet (en management, finance, marketing, Rh,...) qui vous présenteront les différents métiers possibles après un master en sciences de gestion à l'EMS.

Cours à choix (1/2):

Rationalité et organisation (M. Jean-Sébastien LENFANT)

Le cours présente différentes facettes de la notion de rationalité appliquée aux situations de choix et de décisions individuels ou collectifs (dans les organisations). L'hypothèse de comportement rationnel est centrale en économie et en gestion, mais elle peut revêtir des formes et des interprétations différentes selon les contextes et les représentations que les acteurs ont de leur situation et de leurs objectifs. On abordera les questions de valeurs, de rationalité instrumentale (orientée vers une fin), de rationalité stratégique, la place des processus de décision dans les organisations. On discutera des formes de la rationalité lorsque l'on prend en compte les limites des capacités cognitives ou informationnelles des individus, leurs préférences sociales, les situations de vote et les processus de décision en entreprise. Dans un environnement incertain, on discutera des phénomènes de mimétisme, de conventions, de prophéties auto-réalisatrices.

Sport

Les étudiants de Licence 2 Gestion peuvent choisir parmi plus de 60 activités sportives proposées sur l'ensemble de la semaine, du lundi au samedi, toutes encadrées par des spécialistes de l'activité. Ils encadrent les étudiants du niveau débutant au niveau confirmé. Ces activités se déroulent sur plus d'une dizaine d'installations sportives partenaires sur Paris principalement et en proche banlieue parisienne toutes accessibles facilement par les transports en commun.

Liste des activités proposées : <https://sport.pantheonsorbonne.fr/presentation-activites>

EXAMENS

Les calendriers d'examens seront envoyés sur vos adresses Paris 1 et les convocations consultables sur votre ENT.

Vous devrez vous présenter 30 minutes avant le début de l'épreuve, être muni(e) de votre carte d'étudiant(e) de l'Université de Paris 1, respecter la place qui vous a été attribuée (liste d'affichage à l'entrée de l'amphithéâtre).

D'autres dispositions peuvent être mises en place par les enseignants et/ou les surveillants. Ces dispositions devront être respectées au même titre que celles indiquées ci-dessus.

RESULTATS

Vous serez informés par courriel de la disponibilité de vos résultats à l'issue de chaque période examens, vous aurez accès à vos résultats sur votre ENT.

Vos relevés de notes seront également accessibles depuis votre ENT.

CONSULTATION DE COPIES

À la fin de chaque session, après les délibérations et la publication des résultats, il vous sera possible de consulter vos copies en respectant une procédure qui vous sera communiquée au cours du 1^{er} semestre puis du 2^d semestre sur votre adresse Paris 1.

COMPRENDRE SES RÉSULTATS

En fonction des notes obtenues aux examens et des règles de compensation, les résultats aux matières, aux Unités d'Enseignement (UE = regroupement de plusieurs matières), aux semestres ou à l'année, peuvent être les suivants :

ADM (admis) : L'élément pédagogique (matière, UE, semestre) ou l'année est acquis et capitalisé (en cas de redoublement, vous conservez toutes les matières, UE, ou semestre ADM).

AJ (ajourné) : L'élément pédagogique (matière, UE, semestre) ou l'année n'est pas validé. Si c'est le résultat à l'année, vous devez redoubler.

DEF (défaillant) : Résultat obtenu suite à l'absence à une épreuve.

AJAC (ajourné autorisé à continuer) : Voir plus bas.

CAPITALISATION ET COMPENSATION

Les crédits, unités d'enseignement et diplômes peuvent être acquis par réussite à l'examen ou par compensation.

Unités d'enseignements (UE) : Les UE sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition d'une unité d'enseignement entraîne délivrance des crédits correspondant à cette unité. Une unité d'enseignement ne peut être obtenue si l'étudiant ne se présente pas à une épreuve

Éléments constitutifs (EC) d'unité d'enseignement (matières) : les matières pour lesquels l'étudiant a obtenu la moyenne dans les UE non validées sont capitalisables. S'ils portent des crédits, ceux-ci sont acquis par l'étudiant.

Semestre : Le semestre d'enseignement est validé si l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition d'un semestre entraîne délivrance des crédits correspondants.

Compensation annuelle : Elle est de droit pour les étudiants ayant obtenu la moyenne arithmétique pour les deux semestres de l'année. Les étudiants défaillants ne peuvent bénéficier de cette disposition.

REDOUBLEMENT

En cas de résultat négatif à l'année en cours, vous êtes autorisé à redoubler, dans la limite du nombre maximal d'inscriptions défini par l'université.

La licence doit être validée en 5 années maximum.

Le nombre d'inscriptions administratives en L1-L2 est limité à trois (deux L1 et une L2 ou bien une L1 et deux L2) et le nombre d'inscriptions en L3 est limité à deux.

Les **matières, UE et semestres validés (ADM) sont capitalisés**. Ils n'ont pas à être repassés en cas de redoublement.

ÉTUDIANTS AJAC

Si vous n'avez pas validé votre année mais que vous avez validé un semestre sur les deux (et que vous n'avez pas le résultat Défaillant), vous êtes Ajourné autorisés à continuer (AJAC). Vous êtes autorisés à vous inscrire en année supérieure mais vous devrez également effectuer une inscription (pédagogique ou administrative, voir ci-dessous) dans l'année non validée en dette.

Vous avez obligation de suivre les enseignements du semestre non validé de l'année en dette et de valider celui-ci pour poursuivre vos études. (Si l'année en dette n'est pas validée, l'année supérieure ne pourra l'être.)

Ex : un étudiant AJAC L1/L2 qui obtient la moyenne à son année de L2 ne pourra pas s'inscrire en L3 si son année de L1 n'est pas intégralement validée.

Les AJAC L1-L2 effectuent l'inscription administrative en L2 mais devront s'inscrire pédagogiquement aux enseignements de L1 non validés.

Les AJAC L2-L3 effectuent deux inscriptions administratives : une inscription principale en L3 (droits d'inscription acquittés sur ce diplôme) et une inscription secondaire en L2 (pas de droits de scolarité sur cette inscription). Ils effectueront ensuite deux inscriptions pédagogiques : en L3 puis en L2.

QUE FAIRE EN CAS DE DIFFICULTES PEDAGOGIQUES ?

En cas de **problèmes pédagogiques dans un TD**, merci de contacter en **premier lieu le chargé de TD**, et, si et seulement si, le problème n'a pas été réglé, de contacter de nouveau ce chargé de TD en mettant en copie le responsable de la matière.

Le responsable pour l'Anglais est Mme Clémence PILLOT: Clemence.Pillot@univ-paris1.fr

Le secrétariat UEFAPS pour le sport est : uefaps@univ-paris1.fr

En dernier lieu, vous pouvez contacter votre directeur des études (Monsieur Thierry LAFAY: Thierry.lafay@univ-paris1.fr) en détaillant précisément la situation et en transférant vos échanges de courriels avec le chargé de TD et le responsable de la matière.

Par ailleurs, des **délégués** sont présents pour vous écouter et faire le relais auprès de l'équipe enseignante. Des **associations d'étudiants** de l'EMS sont également disponibles pour vous soutenir dans vos études et animer au quotidien la vie étudiante de Paris 1 : <https://management.panthéonsorbonne.fr/vie-etudiante>

ORIENTATION EN LICENCE 3

Le cours « Conférences de professionnels » a pour but de vous accompagner dans votre recherche d'orientation professionnelle et de formations après la L2.

Licences 3 de l'EM Sorbonne

A l'issue de la L2, les étudiants peuvent poursuivre en L3 Stratégie et économie d'entreprise ou en L3 Gestion Finance. Les étudiants effectuent leur vœu durant le mois de mai sur la plateforme eCandidat.

Les candidatures pour les filières sélectives du Magistère de Finance ou de la L3 CCA s'effectuent dès le mois d'avril, sur eCandidat.

Les règles en matière de vœux de poursuite d'étude sont les suivantes :

- Les étudiants qui candidatent en L3 CCA et / ou en Magistère Finance devront aussi candidater soit en L3 G-F, soit en L3 SEE (sans cette double candidature et en cas d'échec en CCA et/ou en Magistère, ils ne pourront pas prétendre à une inscription en L3).
- Les étudiants devront candidater soit en L3 G-F, soit en L3 SEE (mais pas en même temps dans les deux filières) en fonction de leur préférence.
- Les étudiants qui candidatent en L3 G-F et qui n'y seront pas admis auront l'opportunité de rejoindre la L3 SEE en fonction des capacités respectives des dites filières.
- Les étudiants qui candidatent en L3 SEE et qui n'y seront pas admis auront l'opportunité de rejoindre la L3 G-F en fonction des capacités respectives des dites filières.
- Les étudiants qui ne candidateront à aucune des filières offertes par l'EMS en L3 ne pourront pas prétendre à une inscription en L3.

Césure

Un étudiant de L2 peut demander à effectuer une année de césure entre la L2 et le L3 (ou, plus rarement, entre la L3 et le M1). Pour cela, il devra :

- déposer auprès de l'UFR son projet de césure (et obtenir son accord) : avant mi-avril pour un projet de césure débutant au 1er semestre de l'année universitaire (suivante).
- déclencher sa césure après son admission dans la formation.

Cette césure peut lui permettre d'effectuer pendant un an différentes activités :

- Autre formation (qu'à l'EMS)
- Stage ou période de formation en milieu professionnel
- Bénévolat
- Engagement de service civique/volontariat associatif ou autres formes de volontariat
- Entrepreneuriat
- Travail

Une seule césure est possible par diplôme. (ex : 1 césure maximum en Licence, 1 césure maximum en Master). Si vous effectuez une césure de la L3 au M1, l'année de césure compte pour le diplôme du master.

Informations complémentaires : <https://management.pantheonsorbonne.fr/cesure>

D.U. Césure Poursuite d'études (CPE)

Le DU-CPE s'adresse aux étudiants de l'EMS ayant validé leur troisième année de licence mais n'ayant pas obtenu de place dans nos masters.

Afin de leur permettre de poursuivre des études et de conserver leur statut étudiant, dans l'attente de la prochaine période de candidature, le DU-CPE offre une année de formation professionnalisante et la possibilité d'améliorer la qualité de leur dossier.

Informations complémentaires : <https://management.pantheonsorbonne.fr/diplomes-universitaires-ems>

REORIENTATION

Les étudiants de licence ont la possibilité de se réorienter à l'issue des semestres 1, 2, 3 et 4.

Il est conseillé de se renseigner sur les modalités de réorientation **le plus tôt possible**.

Le SCUIO (Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation) peut vous accompagner dans votre réorientation et vos démarches :

SCUIO :

Adresse : salle C901 du 90 rue de Tolbiac 75013 Paris

Téléphone : au 01 44 07 88 56 du lundi au vendredi de 14 h à 17 h

Courriel : scuio@univ-paris1.fr

Retrouvez toutes les informations utiles et le calendrier des réorientations sur le site de l'EMS :

<https://management.pantheonsorbonne.fr/reorientation>

AIDES A LA PROFESSIONNALISATION

Pour vous accompagner dans la construction de votre projet professionnel et dans votre insertion professionnelle, l'EMS a construit une offre de différents modules tout au long de vos trois années de licence :

En première année, les modules « Projet professionnel-Module DPEIP » et « CV et lettre de motivation » ont pour but, en une séance au second semestre, de permettre à l'étudiant de construire son projet professionnel par une réflexion sur son parcours antérieur et futur, ses aspirations, ses compétences acquises ou à acquérir. Ils comporteront également une introduction au CV ainsi qu'une présentation des différentes possibilités de professionnalisations, options de cours et formations au sein de l'Ecole de Management de la Sorbonne qui s'offrent à vous dès la L2.

En deuxième année, Le module « conférences de professionnels » se découpe en plusieurs séances tout au long du second semestre. Les premières séances ont pour but de vous aider à trouver un métier qui vous corresponde, à acquérir les clés pour y accéder et à vous valoriser lors d'une candidature pour une formation ou un stage (attente des directeurs de formation ou des employeurs, profils d'étudiants recherchés, ...).

Nous vous présenterons ensuite l'offre de L3 et de Master (ainsi que leurs modalités d'inscriptions : processus e candidat, pièce à joindre aux dossiers, ...) ainsi que le processus des stages à la fin de la L2. Enfin, la méthodologie du CV et de la lettre de motivation sera détaillée.

Les dernières séances laisseront la parole à des professionnels exerçant dans des grandes entreprises ou en cabinet dans différents domaines de la gestion (en management, finance, marketing, Rh, ...) qui vous présenteront les différents métiers possibles après un master à l'EMS.

En troisième année, Le module « OMC » (Orientation-master-Césure) a pour but de vous aider à choisir votre master et à vous valoriser dans votre dossier de candidature d'admissibilité lors d'une séance de présentation. Cette dernière sera suivie de séances individuelles de simulation d'entretien d'admission.

Par ailleurs, chaque année, le service du SCIUO met à votre disposition une documentation actualisée sur les différents métiers de la gestion et vous proposent des rendez-vous pour répondre à vos questions et vous conseiller dans votre projet professionnel : <https://www.pantheonsorbonne.fr/scuio>

Le service du BAIP (bureau d'aide à l'insertion professionnelle), quant à lui, vous aide dans votre insertion professionnelle (job dating, aide dans la recherche de stage ou la création d'entreprise) : <https://www.pantheonsorbonne.fr/formation/insertion-professionnelle/baip>

Enfin, un dispositif complet d'aides numériques, psychologiques, sociales et financières est présenté sur votre espace numérique (cf documents « aides » sur le site de l'EMS).

Puis-je effectuer un stage en L2 ?

Les étudiants de L2 peuvent, sous conditions, effectuer un stage conventionné d'une durée minimale de 4 semaines en fin d'année universitaire.

Ce stage est facultatif. Il est soumis à plusieurs conditions d'éligibilité.

Informations sur le stage facultatif de L1 et de L2 :

<https://management.pantheonsorbonne.fr/stages>

Si et seulement si vous remplissez les conditions impératives décrites dans le lien ci-dessus, vous pouvez contacter Mme Corinne DUVAL (stages-ems@univ-paris1.fr), référente stages et insertion professionnelle de l'EM Sorbonne.

SITUATIONS PARTICULIERES

ETUDIANT SALARIE

La situation des étudiants salariés est définie par la Charte de l'étudiant en activité professionnelle de l'université. Est considéré comme étudiant salarié à Paris 1 Panthéon-Sorbonne, « tout étudiant pouvant attester d'un contrat de travail pour une quotité d'un **minimum de 120 h sur le semestre universitaire**, soit l'équivalent de 10h par semaine ».

Les modalités de demandes d'aménagement sont communiquées aux étudiants par courriel avant la rentrée universitaire.

Choix d'un groupe de TD

Les étudiants salariés peuvent bénéficier d'une inscription prioritaire dans les groupes de TD, dans la mesure des possibilités. Il n'est pas possible de panacher des TD de différents groupes. (ex : **un étudiant affecté dans le groupe de TD n° 2601 devra suivre les TD du groupe 2601 pour toutes les matières.**)

L'étudiant doit faire la preuve de son activité professionnelle auprès du secrétariat pédagogique de la formation, en début d'année universitaire, en présentant son contrat de travail et son dernier bulletin de salaire.

Contrôle terminal

Si aucun groupe de TD n'est compatible avec l'emploi du temps de l'étudiant salarié, ce dernier peut bénéficier d'une inscription en contrôle terminal pour ne pas être assujetti à l'assiduité du contrôle continu.

L'étudiant doit faire la preuve de son activité professionnelle à chaque semestre, en présentant son contrat de travail et son dernier bulletin de paie au secrétariat pédagogique de la formation.

Les étudiants inscrits dans le cadre du contrôle terminal ne participent pas aux évaluations de contrôle continu. Ils sont évalués en fin de semestre via des examens terminaux.

ETUDIANT BOURSIER

Vous trouverez sur le site de l'université toutes les informations utiles sur les bourses à caractère social proposées aux étudiants : <https://www.pantheonsorbonne.fr/inscription/financer-ses-etudes>

Les étudiants boursiers ont besoin de faire signer une fiche d'assiduité à chaque semestre à leurs chargés de TD. Or il peut arriver qu'un étudiant n'ait pas de TD (soit parce qu'il a validé son semestre, parce qu'il est en contrôle terminal...). Dans ce cas, votre gestionnaire de scolarité vous signera votre fiche d'assiduité en indiquant que vous n'avez pas de Td à ce semestre.

ETUDIANT EN SITUATION DE HANDICAP

Un protocole a été mis en place par le relais handicap pour les étudiants en situation de handicap, qui aboutit à un PAEH (Plan d'accompagnement de l'étudiant en situation de handicap). Il s'agit d'un dispositif personnalisé, visé par le SIUMPPS (Service interuniversitaire de Médecine préventive et de Promotion de la santé), et formalisé par un arrêté du président de l'université.

Les étudiants reconnus en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements, notamment de leurs conditions d'examens.

Ils sont invités à **contacter le relais handicap dès les premiers jours de la rentrée** afin d'entamer les démarches.

Les aménagements ne pourront être accordés qu'à la fin de la procédure, un fois l'arrêté d'aménagement signé par la présidente de l'université.

► Plus d'infos : <https://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante/relais-handicap>

ETUDIANT INTERNATIONAL

Les étudiants internationaux pourront trouver auprès de la Direction des Relations Internationales de l'Université des informations sur leurs conditions d'études en France, le logement, les aides, les titres de séjours, etc.

► Site web de la DRI : <https://international.pantheonsorbonne.fr/venir-paris-1-pantheon-sorbonne>

La maîtrise de la langue française est une des conditions pour pouvoir suivre des études dans une université française. C'est pourquoi, un étudiant ne peut obtenir de temps supplémentaire pour un examen ou composer dans une autre langue que le français. En revanche, il est possible de demander au responsable du contrôle l'autorisation d'apporter un dictionnaire franco-xxx (votre langue), à condition que ce dictionnaire ne comporte aucun mot rajouté. Il est possible aussi de cocher la case "étudiant non francophone" ou de l'ajouter à la main sur la copie.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La plupart des informations sur votre scolarité vous seront communiquées tout au long de l'année par courriel, il est donc primordial que vous activiez votre messagerie Paris 1 (prenom.nom@univ-paris1.fr), et que vous **consultiez régulièrement** :

- Votre courriel Paris 1 : prenom.nom@etu.univ-paris1.fr
- L'espace pédagogique interactif : <http://epi.univ-paris1.fr>
- Le site de l'université : www.univ-paris1.fr
- Le site de l'EM Sorbonne : <https://management.pantheonsorbonne.fr/>

Il est également vivement conseillé de rediriger les messages de votre adresse Paris 1 vers votre adresse courriel personnelle.

ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)

Ressources documentaires, espaces pédagogiques interactifs (EPI), calendrier des cours et convocations aux examens, WIFI, Inscriptions pédagogiques, etc, retrouvez toutes les ressources de votre ENT dans le

► **Guide étudiant des usages numériques** : <http://ent.univ-paris1.fr/gun>

MESSAGERIE

Il est essentiel d'activer votre messagerie pour vous connecter à l'ensemble des services numériques de l'université ainsi que pour recevoir le calendrier des examens et les informations envoyées par votre UFR. Par ailleurs, l'usage de la messagerie Paris 1 est de plus en plus fréquent dans le cadre des enseignements de TD et de relation avec l'administration.

1 - Connectez-vous à l'ENT : <http://ent.univ-paris1.fr/>

2 - Sélectionnez « activation de votre compte » dans l'ENT

3 - Complétez les champs avec les informations qui figurent sur votre carte d'étudiant :

- votre login (identifiant) sur 11 caractères
- votre numéro de dossier étudiant
- votre date de naissance et cliquez sur « J'accepte la charte et j'active ma boîte »

4 - Un écran affiche votre identifiant, votre mot de passe et votre adresse courriel.

Remarque : la procédure peut être refaite en cas de perte du mot de passe.

INTRANET ETUDIANT

Vous trouverez sur votre Intranet de nombreuses informations utiles et démarches en ligne.

Pour vous connecter : <https://intranet.pantheonsorbonne.fr/ent/intranet>

Menu intranet étudiant :

- Covid-examens
- Aide pour les étudiants
- Attestations et diplômes
- Annulation d'inscription
- Bourses & aides financières
- Conseil d'administration
- Carte d'étudiant (information)
- Demande d'exonération
- Réédition carte d'étudiant
- Communication
- Conseils centraux : PV et relevés de décisions
- Emploi du temps
- Espace professionnel de Paris 1 D.P.E.I.P.
- Inscriptions administratives
- Politique de développement durable
- Remboursement des droits universitaires des étudiants boursiers et autres
- Santé (étudiants)
- Section disciplinaire
- Usages numériques (DSIUN)

PERTE DE LA CARTE D'ETUDIANT

Vous pouvez faire la demande de réédition de votre carte directement à partir de votre ENT, dans votre intranet, avec paiement en ligne par carte bancaire et retrait sur place, à PMF, ou envoi postal.

INFORMATION, ORIENTATION, INSERTION PROFESSIONNELLE

SCUIO-BAIP

Centre PMF, 9^e étage

Orientation : scuio@univ-paris1.fr

Insertion professionnelle : baip@univ-paris1.fr

SCUIO <https://www.pantheonsorbonne.fr/scuio>

BAIP <https://www.pantheonsorbonne.fr/formation/insertion-professionnelle>

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET PÔLE BOURSE

Mise en paiement de la bourse Assiduité – Remboursements et exonération des droits d'inscription

Centre PMF : 11^e étage (ascenseurs jaunes)

Inscriptions-Administratives@univ-paris1.fr et bourses@univ-paris1.fr

Assistance téléphonique : 01 71 25 11 37

CROUS

Assistantes sociales

Centre PMF : 8^e étage (ascenseurs verts), sur rendez-vous tous les matins (sauf le jeudi). Les prises de rendez-vous se font par courriel uniquement à l'adresse/

social.pantheon@crous-paris.fr

SANTÉ

SSU (service de Santé universitaire)

Centre PMF : 8^e étage (ascenseurs verts) siumpps@univ-paris1.fr

<https://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante/sante>

HANDICAP

Relais Handicap

Centre PMF : 11^e étage (ascenseurs jaunes)

handi@univ-paris1.fr

<https://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante/relais-handicap>

BIBLIOTHÈQUES

SCD

<https://bibliotheques.pantheonsorbonne.fr/liste-bibliotheques>

SPORT

UEFAPS

Centre PMF : 8^e étage (ascenseurs verts)

uefaps@univ-paris1.fr

<https://sport.pantheonsorbonne.fr/>

LANGUES

Département des langues

Centre PMF : 7^e étage (ascenseurs verts)

langues.pantheonsorbonne.fr/

RELATIONS INTERNATIONALES

DRI

Maison internationale,

58 bd Arago, 13^e arrondissement

international.pantheonsorbonne.fr

ACTIVITÉS CULTURELLES ET ASSOCIATIVES

Service de la Vie étudiante

Centre Panthéon :

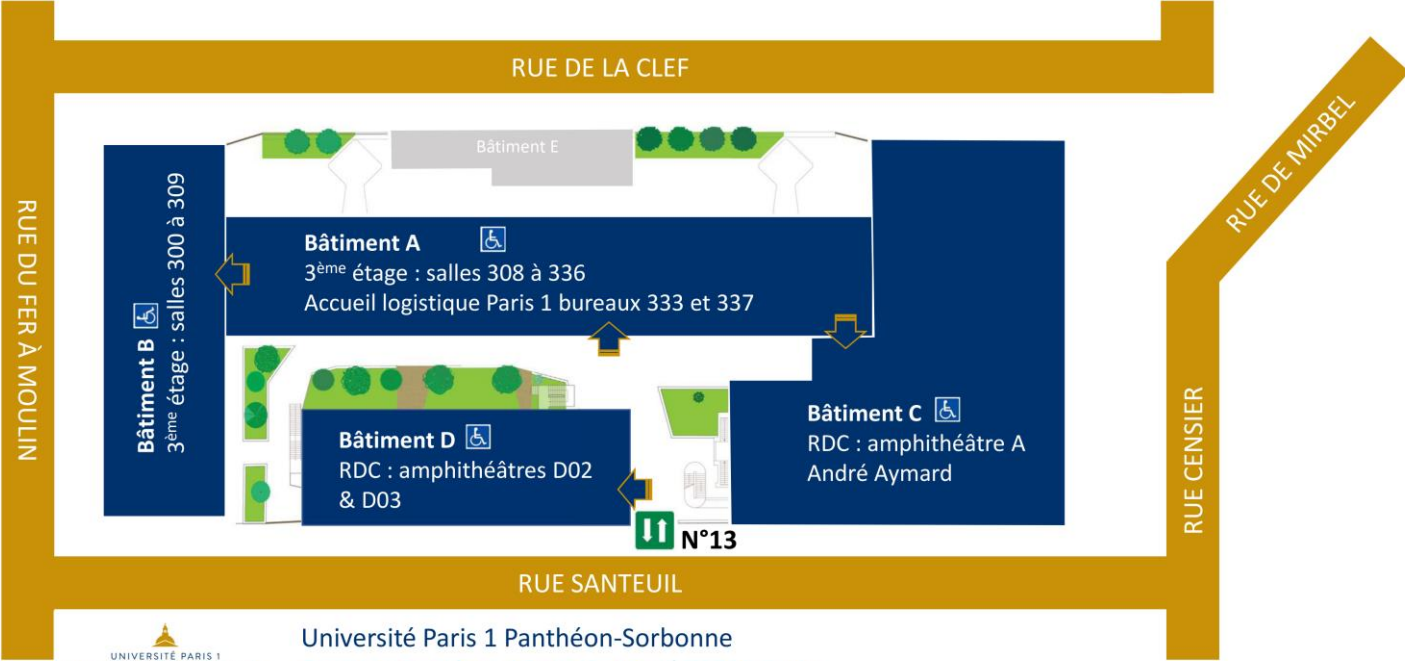
Bureaux dans la cour d'honneur 01 44 07 77 64

sve@univ-paris1.fr

Centre PMF : 11^e étage (ascenseurs jaunes)

<https://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante>

PLAN CENTRE CENSIER



Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Campus Censier : 13 rue Santeuil 75005 Paris